

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE.

## LES TAXES MUNICIPALES

### Elles restent ce qu'elles étaient l'an dernier

Notre conseil municipal a adopté mercredi soir, le budget des dépenses pour l'année courante.

On ne signale aucune dépense extraordinaire très importante, si ce n'est l'attribution d'une somme de cinq mille dollars à la reconstruction intérieure et à l'aménagement du nouvel Hôtel-de-Ville. Ces travaux seront payés à même les revenus ordinaires de l'année, bien qu'ils eussent pu être payés par un emprunt remboursable en trente ans. Le maire et les échevins estiment qu'avec la taxe imposée et les autres sources de revenus annuels, ils auront des recettes suffisantes pour payer immédiatement ces travaux et c'est pourquoi ils ont décidé de ne pas recourir à un emprunt.

En dépit de ce déboursé extraordinaire et de quelques autres de moindre importance, il est vrai, le conseil, sans donner dans la mesquinerie, a réussi à boucler son budget en adoptant la même taxe foncière que l'an dernier, soit une taxe de onze millièmes de l'évaluation municipale imposable. La taxe d'entretien des trottoirs, pavages et égouts reste, elle aussi, à deux millièmes. La taxe municipale totale sera donc de \$1.30 dans le cent dollars d'évaluation.

Cette taxe est relativement peu élevée, et nous ne croyons pas qu'il existe aucune ville de l'importance de Saint-Hyacinthe, et possédant les mêmes améliorations municipales, qui puisse offrir un impôt moins élevé en faisant honneur à ses affaires.

On avait répandu la légende chez nous que Saint-Hyacinthe ne payait pas ses dettes en n'amortissant pas ses obligations. Il y a un certain nombre de nos concitoyens qui ont ajouté foi aux avancés de personnes intéressées à détruire la réputation des membres de nos anciens conseils, mais les rapports des deux dernières années fiscales municipales les ont désabusés.

En référant aux rapports de ces deux dernières années, on constate que, dans le seul département municipal, la dette a été amortie de soixante-quinze mille dollars au-delà.

Voici quelques chiffres tirés des rapports officiels qui démontrent que notre cité, en ces deux dernières années, a fait doublement honneur à ses obligations.

Le 31 décembre 1920, nous avons emprunté, sur billets promissaires, pour les nouveaux travaux de trottoirs, de pavages et d'égouts, la somme de \$110,526.48, qui a été complètement dépensée pour ces ouvrages ordonnés par règlement. Si nous n'avions rien payé sur notre dette par billets promissaires due le 31 décembre 1920, \$670,053.60, cette dette se serait accrue, au 31 décembre de l'année suivante, de \$110,526.48 que nous avons empruntés en 1921 pour faire de nouveaux travaux, ce qui aurait donné \$670,063.60 + 110,526.48 = \$780,580.08. Les rapports établissent qu'à cette date, nous ne devons que \$754,288.85. Donc, en 1921, nous avons amorti nos billets promissaires existant au 31 décembre 1920 de \$780,580.08 - \$754,288.85, soit de \$26,291.23.

En 1922, nous avons fait mieux encore.

Le 31 décembre 1922, comme nous le disons plus haut, notre dette sur billets promissaires était de \$754,288.85. En 1922, nous avons emprunté, pour travaux nouveaux, la somme de \$23,189.56. En ajoutant cette somme à la précédente, nous trouvons qu'au 31 décembre, si nous n'avions rien payé sur notre vieille dette, nous aurions dû \$754,288.85 + \$23,189.51, soit \$777,478.41. Or, le rapport officiel constate qu'au 31 décembre 1922, nous ne devons sur billets promissaires que \$728,461.35. En 1922, nous avons donc payé, sur notre dette des années précédentes, 777,478.41 - 728,461.35, soit \$49,017.06.

Durant les années 1921 et 1922, nous avons donc réellement amorti notre vieille dette de \$26,291.23 + \$49,017.06, soit de \$75,308.29.

Remarquons, que ce montant excède de beaucoup les amortissements prévus aux règlements autorisant les emprunts qui ont donné lieu à cette dette sur billets promissaires. Remarquons aussi que la ville, en outre de ces amortissements considérables, a payé tous les amortissements échus sur notre dette consolidée dans les deux départements.

Nous avons donc raison de dire que notre ville a doublement fait honneur à ses obligations, parce qu'elle a payé beaucoup au-delà des montants qu'elle devait comme amortissements à sa dette totale.

Il est clair que la ville ne peut pas continuer à payer des amortissements sur cette échelle, car dans dix années, notre dette serait éteinte; mais elle peut faire honneur à ses obligations en ne pressurant pas le peuple par des taxes exorbitantes.

Nous sommes heureux de constater que, cette année encore, le conseil municipal peut administrer nos affaires en maintenant les taxes à un bas niveau. Peut-être ne pourra-t-on pas toujours réussir à les conserver aussi basses, mais tout indique que jamais nous ne reverrons les taxes élevées de 1921.

Nous avons tout intérêt à alléger le fardeau des taxes foncières à Saint-Hyacinthe. Les taxes basses signifient le loyer à un prix raisonnable, et le loyer à un prix raisonnable signifie la vie à bon marché.

Si nous voulons attirer de la nouvelle population à Saint-Hyacinthe, il faut que nous ayons les taxes aussi basses que possible. Nous avons un conseil qui comprend cette vérité, et qui agit de manière à la mettre en pratique.

## LETTRE POLITIQUE

Ottawa, le 16 mars, 1923.—Le problème de l'immigration a fait l'objet d'un intéressant débat cette année. C'est le ministre de l'immigration, l'honorable Charles Stewart, qui exposa dans un discours lucide et précis la politique du gouvernement en cette matière.

Il admit que ce problème est l'un des plus importants de l'heure présente. Nous avons besoin de population. Il y a deux sources, l'accroissement naturel et les recrues qui viennent de l'étranger. Le Canada, pays jeune et vaste, ne saurait attendre un développement rapide du seul développement de sa propre population. Il est vrai que la natalité est une des plus élevées du monde entier, mais cet accroissement ne suffit pas.

Le remède est donc dans l'immigration.

Les financiers, les chefs des grandes compagnies de transport, les industriels, les économistes, tout le monde est d'accord sur un point, c'est qu'il nous faut accroître notre population le plus vite possible, afin de développer nos immenses ressources, coloniser nos terres et ramener la prospérité.

D'autre part, les ouvriers organisés demandent au gouvernement de ne pas admettre tout le monde indifféremment. Ils ne veulent pas admettre les recrues sans les soumettre à un examen rigoureux, afin d'éloigner de nos rives les épaves physiques, les ruines morales et, d'une manière générale, les indésirables.

Ils veulent aussi une immigration sélective afin de ne pas encombrer les divers métiers et ne pas grossir inutilement les rangs des sans travail. Dans les centres industriels, il y a nécessairement les ouvriers qui travaillent à des emplois soumis aux saisons. Sur la terre, dans l'Ouest où l'on fait la grande culture, une partie de la population est à rien faire l'hiver. Il en est de même de tous les métiers qui se rattachent à la construction.

On doit sans doute tenir compte de ce facteur, mais il faut aussi admettre que dans un pays jeune comme le nôtre, il y a place pour tous les hommes énergiques, courageux qui veulent travailler.

Un autre aspect de cette question, c'est que nous ne devrions pas avoir en vue l'Ouest seulement dans ce programme d'immigration. Nous avons besoin d'aides agriculteurs, de gens de services, à divers titres, et de bons colons. Cette année, il s'est élevé des protestations sur plusieurs points de la Chambre. On veut de la population non seulement dans l'Ouest, mais pour le Canada tout entier.

Ils sont assez rares les colons qui viennent de l'étranger et qui sont disposés à s'établir sur les terres pour faire la franche culture, ou l'élevage sur une grande échelle. Il y a bien des ruraux qui seraient prêts à quitter l'Europe pour venir faire la petite culture ou encore la culture intensive près des grandes villes. Il faut ouvrir nos portes à tous les éléments sains, intelligents, robustes qui viennent nous demander de la terre, qui sont prêts à travailler librement avec nous au développement des ressources à peine connues de notre pays.

Le gouvernement MacKenzie King désire coopérer avec certaines organisations anglaises et les diverses agences de certains pays pour attirer une excellente classe de gens. Le gouvernement se propose même de souscrire une somme de plus d'un demi million à cette fin.

Ce programme est accueilli diversement, dans tous les partis, mais on croit que le vote demandé sera accordé par une bonne majorité par suite du sentiment général en faveur d'une politique d'immigration. Il nous faudrait au moins un demi million de sujets, d'éléments nouveaux chaque année, d'ici à plusieurs années, cela en plus de notre augmentation naturelle.

Un aspect intéressant de ce problème, c'est le désir de rapatriement de nos gens actuellement aux Etats-Unis. Il est vrai qu'un grand

nombre sont dans la République voisine pour y rester, mais bien d'autres ne demandent rien tant que de revenir, pourvu qu'on leur en offre l'occasion. Elle leur est offerte.

Monsieur Arthur Lemont, journaliste distingué, économiste averti, a été nommé à la direction de cette entreprise qui tient au coeur de tous les vrais Canadiens.

C'est M. H. A. Fortier, député de Labelle, qui exprima à nos compatriotes au-delà de la ligne 45e, le plaisir que l'on aurait de les voir revenir. Leur place est trouvée sous tous les coins du ciel de notre pays. Ils sont attendus et seront toujours les bienvenus.

Monsieur Fortier a admis après plusieurs orateurs que le problème ferroviaire et celui de l'immigration étaient très importants, mais celui de la colonisation est encore le plus important de tous. Il ne suffit pas d'amener des gens chez nous, dit-il, mais il faut prendre des mesures pour qu'ils s'y établissent en permanence, qu'ils deviennent de bons sujets.

Une résolution de M. Woodsworth demandant de se dispenser des services de la gendarmerie à cheval a été battue par une immense majorité.

M. Leader, député fermier de Portage la Prairie, a proposé de diminuer l'indemnité parlementaire de \$500. Il a considéré l'indemnité comme un salaire. Il a dit que les salaires avaient été réduits partout et c'est le plus fort argument qu'il apporta à l'appui de sa thèse.

Comme tant d'autres, il fait erreur, ou du moins il confond salaire et indemnité. Les députés ne sont pas payés pour leurs services. Ce n'est pas un salaire qu'ils reçoivent, mais une allocation pour leur permettre de faire face aux nombreuses obligations de leur condition.

Il y a des gens riches pour lesquels l'indemnité compte peu. Il y a un nombre considérable de députés dont les obligations à Ottawa et pendant toute l'année demandent plus que l'indemnité qu'ils reçoivent. Il peut se faire qu'un petit nombre de députés pourraient vivre avec moins, mais on semble oublier les frais de voyages très élevés dans un pays comme le nôtre, que les obligations imposées aux députés sont lourdes.

Mlle McPhail demanda l'ajournement du débat.

## Chronique Municipale

Séance du 21 mars

Sont présents : Son Honneur le Maire Bouchard et MM. les échevins A. Benoit, J. L. Guillet, A. A. Côté, E. Payan, M. Daigle, A. Demers, U. Jacques, J. E. Lanoix, N. Demers et M. Côté.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Lecture des requêtes signifiées en faveur et contre le percement d'un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National, à la rue St-Joseph.

Conformément à l'avis donné à une séance précédente, l'échevin N. Demers, secondé par l'échevin M. Daigle, propose l'adoption du règlement No 332, règlement décrétant le percement d'un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National, à la rue St-Joseph.

Ce règlement a été adopté sur la division de 8 à 2, les échevins A. Benoit, J. L. Guillet, A. A. Côté, A. Demers, M. Daigle, J. E. Lanoix, N. Demers, et M. Côté ayant voté pour, et les échevins E. Payan et U. Jacques ayant voté contre.

Son Honneur le Maire Bouchard déclare qu'il fixe le 10-11 avril 1923 et les jours suivants si nécessaire, pour la votation afin de s'assurer, si le règlement No 332, décrétant le percement d'un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National, à la rue St-Joseph, est approuvé ou ne l'est pas.

Il est proposé par l'échevin N. Demers, secondé par l'échevin M. Daigle, et résolu à l'unanimité que

le vote sur le dit règlement No 332 soit pris dans la salle des délibérations du conseil, dans l'Hôtel-de-Ville de la Cité de St-Hyacinthe rue Girouard.

Il est proposé par l'échevin J. L. Guillet, et résolu à l'unanimité, qu'il soit ordonné au trésorier de faire le rôle de perception des taxes d'affaires, de locataire, de téléphone, personnelles, professionnelles et mobilières pour l'année 1923, d'en donner avis et de procéder à la perception, suivant la loi et les règlements municipaux.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance, l'échevin J. L. Guillet, secondé par l'échevin A. A. Côté, propose l'adoption du budget, Adopté à l'unanimité.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance, il est proposé par l'échevin J. L. Guillet, secondé par l'échevin A. A. Côté, que le règlement No 333, imposant la taxe foncière d'administration pour l'année 1923 soit adopté. Adopté à l'unanimité.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance, l'échevin J. L. Guillet, secondé par l'échevin A. A. Côté, propose l'adoption du règlement No 334, imposant la taxe foncière spéciale annuelle pour payer le coût de l'éclairage des rues et places publiques, et de l'entretien des rues, pavages, trottoirs et égouts de la Cité de St-Hyacinthe, pendant l'année 1923. Adopté à l'unanimité.

Le rapport de l'incendie de l'immeuble St-Jean est lu et déposé dans les archives.

Le rapport des départements de (suite à la deuxième page)

(suite de la première page)

la police et du feu, pour le mois de février dernier, est lu et déposé aux archives.

Il est proposé par l'échevin A. Demers, secondé par l'échevin Benoit, et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe s'engage à installer la lumière et à faire les trottoirs, les canaux d'égout et les conduites d'eau dans les rues pour l'usage de la fabrique que la Canadian United States Knitting Co. doit construire au coin des rues Morison et Lamothé.

Il est proposé par l'échevin N. Demers, secondé par l'échevin A. Benoit, et résolu à l'unanimité que M. Joseph St-Onge soit réengagé aux mêmes conditions et même salaire que l'année dernière pour l'entretien des parcs de la ville.

Lecture de la lettre de M. Louis Lamoureux demandant une bouche d'égout sur la rue La Bruère, du côté de sa maison. Lettre référée à l'ingénieur avec instruction de faire rapport sur l'utilité de la bouche d'égout demandée, et le coût probable des travaux à faire pour la construction.

Lecture de la lettre de l'Union St-Joseph, demandant un espace dans la voûte du soubassement.

Le greffier reçoit instruction de répondre que la ville est dans l'impossibilité de louer quelq'espace dans ses voûtes.

Il est proposé par l'échevin A.A. Côté, secondé par l'échevin U. Jacques, et résolu à l'unanimité que le trésorier soit autorisé à emprunter de la Banque de Montréal l'argent nécessaire jusqu'à concurrence de \$25,000.00, et que Son Honneur le Maire et le trésorier soient autorisés à signer un ou des billets pour les montants ainsi empruntés.

L'offre de service de M. Handfield est lue et laissée sur la table.

Lecture d'une requête des restaurateurs au sujet de la licence pour la vente de la crème à la glace. Laissée sur la table.

L'échevin E. Payan donne avis qu'à la prochaine séance il proposera que la somme de \$2500.00 soit mise à la disposition du comité d'aqueduc pour poser un tuyau de 8 pouces sur la rue Morison, de la rue Laframboise en allant vers le nord-est, sur une distance d'environ 850 pieds, suivant les besoins de la manufacture en voie de construction dans cet endroit.

Lecture est donnée d'un reçu des Rév. Sœurs de l'Hôtel-Dieu constatant la réception du montant de \$47.25 perçu de l'Association des agents de district du Canadien Pacifique au profit des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Ce reçu est déposé dans les archives.

Lecture et approbation des comptes, et la séance est levée.

**Ce Qu'il Faut aux Débutants en Apiculture**

(Notes des Fermes Expérimentales)

Ce n'est pas le bon matériel qui fait le bon apiculteur mais il lui aide beaucoup. Le débutant qui n'a pas d'expérience dans la conduite du rucher ne devrait pas avoir plus de une ou deux ruches pour commencer, car rien n'est plus décourageant pour ceux qui se lancent dans l'industrie en grand que de perdre une grosse proportion des abeilles, faute d'expérience. Avant d'acheter les fournitures, on déci-

dera de l'emplacement du rucher et du système d'exploitation, car le matériel employé dépend, jusqu'à un certain point, de ces deux choses. Le débutant fera bien d'étudier les catalogues de fournitures d'abeilles.

Soit que l'on se décide à produire du miel en rayons ou du miel extrait, les fournitures employées doivent être modernes, solidement faites et de construction simple.

La ruche employée pour la chambre à couvain ne doit pas être plus petite que la ruche Langstroth, à 10 cadres, ou encore mieux que la ruche Jumbo, à dix cadres qui est de deux pouces plus profonde. Pour le miel de surplus, on peut se servir de la ruche Langstroth ou profonde, à hausses plates. Il faut au moins trois hausses profondes et cinq hausses plates par colonie. Les ruches Jumbo pour la chambre à couvain avec des hausses plates pour le miel font une bonne combinaison. Si l'on produit du miel en rayons, il faudra des hausses en sections, quatre hausses par colonie. Il faut aussi un garde-magasin (ou chasse-reine) pour chaque colonie et des planches de sortie pour la moitié au moins des colonies.

Les bons rayons droits sont une acquisition précieuse pour l'apiculteur; le débutant qui n'en a pas fera bien d'employer des feuilles complètes de fondation de cire gaufrée pour ses ruches et ses hausses. Chaque cadre doit être bien renforcé de fil de fer No. 28 avant que la cire gaufrée y soit mise. Les fils de fer sont enfoncés dans la cire au moyen d'un éperon ou d'un plongeur électrique. Il faut aussi un bon enfumoir de la grosseur No. 1, un voile à abeilles et un outil à ruche pour manutentionner les ruches.

Lorsqu'on produit du miel extrait, il faut un petit extracteur. Un extracteur à deux cadres est bon pour dix à quinze ruches, mais lorsque on compte garder un plus grand nombre de ruches, il vaut mieux employer au moins une machine renversable à quatre cadres. Si l'on se sert de ruches Jumbo, les paniers de l'extracteur doivent être assez gros pour recevoir des cadres de cette dimension. Le débutant qui n'a qu'une ruche pourra peut-être faire extraire son miel par un apiculteur voisin. Pour désoperculer, nous recommandons le couteau à désoperculer, chauffé à la vapeur, mais l'on peut se procurer des couteaux à meilleur marché. Cependant le procureur de miel en rayons n'a pas besoin de cet outillage.

Pour l'extraction et la conservation du miel, il sera nécessaire d'avoir une chambre ou un petit bâtiment. Il faut que ce bâtiment ou cette chambre soient à l'épreuve des abeilles, sinon l'apiculteur pourrait avoir de grosses pertes, occasionnées par le pillage. Faites cette construction assez grande, en vue de l'avenir. Ne vous laissez pas tenter par des ruches de formes irrégulières ou un matériel inutile simplement parce qu'ils sont bon marché, n'achetez que ce qu'il faut et après la première mise de fonds arrangez-vous pour que les abeilles vous remboursent ce que vous avez dépensé.

C. B. Gooderham,  
Apiculteur du Dominion.

**ON DEMANDE**

Deux vendeurs pour St-Hyacinthe. S'adresser à E. Murrey, Southern Canada Power Co., lundi, le 26 mars, entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

**REGLEMENT DECRETANT LE PERCEMENT D'UN TUNNEL SOUS LES VOIES FERREES DU CANADIEN NATIONAL A LA RUE ST-JOSEPH.**

A une séance du Conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe tenue dans l'Hôtel-de-Ville le vingt et un mars mil neuf cent vingt-trois en la manière et suivant les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite Cité, sont présents : Son Honneur le maire Bouchard et les échevins Alphonse Benoit, Joseph L. Guillet, Alfred A. Côté, Eugène Payan, Michel Daigle, Ambroise Demers, Ulric Jacques, J. Eucher Lanoix, Napoléon Demers et Magloire Côté, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire.

Attendu que la rue St-Joseph, se prolongeant de la rue St-Claude aux limites nord-ouest de cette cité, est bouchée par les voies ferrées du Canadien National ;

Attendu que la partie de cette cité située au nord-ouest du dit chemin de fer est habitée par une nombreuse population qui est obligée de traverser les voies ferrées pour se rendre à l'Eglise, au marché et aux magasins ;

Attendu qu'une école construite au nord-ouest du dit chemin de fer est fréquentée par un grand nombre d'enfants ayant domicile du côté sud-est ;

Attendu que les enfants demeurant du côté sud-est du dit chemin de fer sont obligés de traverser les voies ferrées chaque jour de classe, principalement à la traverse à niveau de la rue Ste-Anne ;

Attendu que cette traverse de la rue Ste-Anne se trouve à proximité de la gare et est souvent obstruée par les trains, ce qui rend ce passage malcommode et dangereux ;

Attendu qu'un grand nombre de contribuables de cette municipalité demandent depuis longtemps la construction d'un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National à la rue St-Joseph ;

Attendu que la Commission des écoles de la cité de St-Hyacinthe approuve la construction de ce tunnel ;

Attendu qu'il est de l'intérêt public de construire un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National pour permettre aux piétons de communiquer dans les deux sections de la dite rue St-Joseph ;

Il est statué et résolu par règlement du Conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe ce qui suit :

1o LA CITE DE SAINT-HYACINTHE, corporation municipale ayant son bureau d'affaires dans la Cité de St-Hyacinthe dans la province de Québec, est autorisée à construire un tunnel pour les piétons sous les voies ferrées du Canadien National à la rue St-Joseph ;

2o Ce passage souterrain sera fait en béton armé et aura six pieds de largeur, sept pieds de hauteur et soixante-dix pieds de longueur et il sera drainé par un égout construit en tuyau de grès de six pouces de diamètre et raccordé à celui de la rue Morison.

3o Ces susdits travaux sont estimés à la somme de huit mille piastres, lequel montant est présentement voté à cette fin.

4o Pour payer le coût de ces travaux LA CITE DE ST-HYACINTHE, corporation municipale ayant son bureau d'affaires dans la cité de St-Hyacinthe, dans la province de Québec, est autorisée à emprunter la somme de huit mille piastres remboursables en vingt paiements partiels, annuels, égaux et consécutifs de quatre cents piastres chacun et devenant dus le premier de mai de chaque année. Le premier versement sur le capital sera échu le premier de mai mil neuf cent vingt-quatre.

5o Le capital de l'emprunt sera représenté par quatre-vingts débiteures de cent piastres chacune, datées du premier de mai mil neuf cent vingt-trois et émises sous le seing du maire, le contresing du greffier et le sceau de la municipalité. Ces débiteures seront numérotées de un à quatre-vingts inclusivement.

6o Ces débiteures porteront intérêt au taux de cinq pour cent par année à compter du premier de mai mil neuf cent vingt-trois, payable semi-annuellement le premier de mai et le premier de novembre de chaque année. Le premier semestre d'intérêt sera échu le premier de novembre mil neuf cent vingt-trois.

7o Les versements d'intérêt à faire sur chaque débiteure seront représentés par des coupons y annexés, numérotés de un au nombre de ces versements respectivement, et signés par le maire et contresignés par le greffier, par l'impression, gravure ou lithographie d'un fac-similé de leurs signatures.

8o Les débiteures et leurs coupons seront payables au porteur au bureau de la CITE DE ST-HYACINTHE ou à tous autres endroits qui pourront être fixés par ce Conseil sur simple résolution.

9o Chaque débiteure pourra devenir nominative quant au capital et le trésorier de cette municipalité est autorisé à certifier ce fait sur icelle, ainsi que son transport subséquent.

10o Ces divers paiements seront faits à même les revenus généraux de la Cité de St-Hyacinthe.

11o Un fonds d'amortissement, suffisant pour payer la portion due sur le capital chaque année, est créé.

12o Afin de former ce fonds d'amortissement et de pourvoir au paiement des intérêts et au rachat des débiteures à leurs échéances respectives, si les revenus généraux ne suffisent pas, une taxe spéciale annuelle suffisante pour payer les intérêts et les dits versements est, par le présent règlement, imposée sur tous les biens-fonds cotisables pour les fins susdites, et ce jusqu'à l'extinction complète de cette dette.

13o Cette taxe spéciale sera perçue chaque année avec les autres taxes municipales, d'après le rôle d'évaluation en vigueur.

14o Le Conseil municipal est autorisé à négocier ces débiteures, en tout ou en partie, aux conditions et prix qu'il trouvera avantageux pour cette cité et à se servir du produit de ces ventes pour les fins susmentionnées, le tout suivant la loi.

15o Conformément aux dispositions de l'article 5782a des Statuts Refondus de Québec, 1909, la Cité de St-Hyacinthe déclare que sa dette totale est de un million quatre cent quarante-quatre mille cent piastres et quatre-vingt-dix-neuf centins, et qu'elle est formée de :

(a) La somme de cent quatre mille neuf cent quatre-vingt-treize piastres et quatorze centins, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement du trois octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, pour les besoins de l'aqueduc municipal, et payable par annuités en cinquante ans ;

(b) la somme de quarante-trois mille sept cent quarante-cinq piastres et cinquante centins, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro soixante-quatre en date du vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, pour les besoins de l'aqueduc municipal, et payable par annuités en cinquante ans ;

(c) la somme de trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-trois piastres et quatre-vingt-onze centins, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro cent dix-sept en date du trois août mil neuf cent six, pour les besoins de l'aqueduc municipal, et payable par annuités en quarante ans ;

(d) la somme de cent huit mille piastres, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro deux cent dix-neuf en date du dix-huit avril mil neuf cent dix-sept pour la construction du filtre municipal et payable par annuités en douze ans ;

(e) la somme de cent soixante-quinze mille neuf cent vingt-sept piastres, montant des emprunts temporaires contractés sur billets pour les besoins de l'aqueduc municipal ;

(f) la somme de soixante-sept mille quatre-vingt-sept piastres et quatre-vingt-treize centins, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement du vingt et un mars mil huit cent quatre-vingt-treize, pour améliorations municipales et aide à des industries et payable par annuités en cinquante ans ;

(g) la somme de quatre-vingt-seize mille deux cent quinze piastres et trente et un centins, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro cent dix-sept en date du trois août mil neuf cent six, pour améliorations municipales et aide à des industries et payable par annuités en quarante ans ;

(h) la somme de quatre-vingt-quatre mille sept cent trente-cinq piastres et quatre-vingt-cinq centins, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro cent quarante-deux en date du dix janvier mil neuf cent treize pour payer une somme de cent mille piastres due par le département municipal, et payable en quarante ans au moyen d'un fonds d'amortissement déposé à intérêt à la banque chaque six mois afin de payer le capital à échéance, ce fonds d'amortissement est de six cent soixante-quinze piastres par six mois ;

(i) la somme de sept cent vingt-huit mille quatre cent soixante et une piastres et trente-cinq centins, montant des emprunts temporaires contractés sur billets pour payer pavages, trottoirs, améliorations municipales et aide à des industries.

16o Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura reçu l'approbation des électeurs propriétaires d'immeubles imposables de cette municipalité et toutes les approbations exigées par la loi.

Nous soussignés, Téléphore Damien Bouchard, maire, et Albini Messier, greffier, certifions que le règlement numéro trois cent trente-deux, décrétant le percement d'un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National à la rue St-Joseph, a été passé par le Conseil Municipal de la Cité de St-Hyacinthe à sa séance du vingt et un mars mil neuf cent vingt-trois sur la division de huit à deux, les échevins Alphonse Benoit, Joseph L. Guillet, Alfred A. Côté, Ambroise Demers, Michel Daigle, J. Eucher Lanoix, Napoléon Demers et Magloire Côté ayant voté pour, et les échevins Eugène Payan et Ulric Jacques ayant voté contre.

L'original du règlement est déposé au bureau du conseil où il peut en être pris communication.

(Signé) T. D. Bouchard  
Maire de la Cité de St-Hyacinthe  
(Signé) A. Messier  
Greffier de la Cité de St-Hyacinthe

Vraie copie  
A. Messier

Greffier de la Cité de St-Hyacinthe

Canada  
Province de Québec  
Cité de St-Hyacinthe

**AVIS PUBLIC**

Je soussigné, Téléphore Damien Bouchard, maire de la Cité de St-Hyacinthe, donne avis public aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables de cette municipalité que je fixe les dix et onze avril mil neuf cent vingt-trois, et les jours suivants si nécessaire, pour la votation afin de s'assurer si le règlement numéro trois cent trente-deux (No 332), décrétant le percement d'un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National à la rue St-Joseph, est approuvé ou ne l'est pas.

La votation aura lieu dans la salle des délibérations du Conseil, dans l'Hôtel-de-Ville de cette cité, rue Girouard, durant les heures fixées par la loi, c'est-à-dire depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

Tous les intéressés sont requis de prendre connaissance du présent avis et de se conduire en conséquence.

Donné en la Cité de St-Hyacinthe, le vingt-deux mars, mil neuf cent vingt-trois.

T. D. Bouchard  
Maire de la Cité de St-Hyacinthe.

Canada  
Province de Québec  
Cité de St-Hyacinthe

**AVIS PUBLIC**

Avis public est donné que le règlement numéro trois cent trente-deux (No 332), décrétant le percement d'un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National à la rue St-Joseph, a été passé par le conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe à sa séance du vingt et un mars mil neuf cent vingt-trois sur la division de huit à deux, les échevins Alphonse Benoit, Joseph L. Guillet, Alfred A. Côté, Ambroise Demers, Michel Daigle, J. Eucher Lanoix, Napoléon Demers, et Magloire Côté ayant voté pour, et les échevins Eugène Payan et Ulric Jacques ayant voté contre.

L'original du règlement est déposé au bureau du conseil où il peut en être pris en communication.

St-Hyacinthe le vingt-deux mars mil neuf cent vingt-trois.

(Signé) T. D. Bouchard  
Maire de la Cité de St-Hyacinthe  
(Signé) A. Messier  
Greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

Vraie copie  
A. Messier

Greffier de la Cité de St-Hyacinthe

**ABONNEZ-VOUS AU**  
**JOURNAL LE CLAIRON**  
véritable organe du parti libéral

# LE FOYER

## PENSEE D'HIVER

Le givre étincelle en étoiles blanches  
Sur la vitre où luit le matin changeant.  
Et brode de fleurs et de folles branches  
Un tissu moiré d'opale et d'argent.

Et l'on peut rêver, les fenêtres closes,  
Tant le jour paraît lumineux et clair,  
Tant ce léger voile a de teintes roses,  
Qu'Avril passe et chante aux plaines de l'air.

Mais qu'un seul rayon, près de la gelée,  
Répande l'éclat d'un ardent flambeau,  
Aussitôt se fond la trame étoilée ;  
Rien n'en reste plus que des gouttes d'eau.

Qui coulent alors, froide et lente pluie,  
Sur la vitre terne, et l'on peut revoir,  
Dans le ciel d'hiver, la mélancolie  
Errer vaguement sous son crêpe noir.

Ainsi, plus d'une âme, entre elle et la vie,  
Etend comme une voile aux doux reflets blancs  
Le rêve, et se met à songer, ravie,  
Que tout respandit sous ces plis tremblants.

Mais, un jour, subite et vive étincelle,  
Passe un clair rayon de réalité,  
Et l'illusion se fond et ruisselle,  
Couvrant de pleurs froids le coeur attristé.

Mme Alphonse DAUDET.

## Le Plus Bel Horizon

Le fleuve s'élargit là-bas, vers l'estuaire,  
Et quand, sous la splendeur de l'astre agonisant,  
Il se lame, évantail immense, d'or luisant,  
Je m'accoude parfois sur le vieux pont de pierre,

Dessus la ville et sur les âges, tutélaire,  
La citadelle pointe, héroïque brisant,  
Et parfois sur son bloc mes yeux se reposant  
J'évoque les hasards de dix siècles de guerre.

Mais, sans manquer jamais, chaque jour que fait Dieu,  
Je m'arrête devant le libraire du lieu,  
Et songeur je regarde au travers de la vitre

Tous ces livres qui sont comme une floraison  
De rêve... Papier clair, majuscules du titre...  
Car je ne connais pas de plus bel horizon !

Jacques CHANU.

## CORRESPONDANCE SPIRITUELLE

D'où me vient mon bonheur, ce soir ?  
D'où ma force ? D'où ma vigueur ?  
Elle doit être à son miroir  
Et j'entends comme battre un coeur

Elle doit être à lire un peu  
Sous la lampe, un doigt à son front,  
Elle écoute dans le soir bleu  
Mon appel que rien n'interrompt.

D'où mon courage ? Et ma fierté ?  
Elle a souri. Je crois la voir  
Qui se tourne de mon côté...  
—Frère, en marche ! et fais ton devoir !

Saint-George De Bouhélier.

## PAS DE SCANDALE

Le maire de Chauborgny était un ancien boucher qui avait amassé une certaine fortune en achetant, presque pour rien, des vaches phtisiques qu'il débitait à des prix très élevés à ses concitoyens. Pendant les quarante ans qu'il avait exercé, il avait inoculé la tuberculose à trois générations au moins. Ceux qui sont morts de la terrible maladie ne se sont jamais doutés qu'ils donnaient leur vie pour assurer à M. Riblard, c'était le nom de notre commerçant, une honnête aisance de ses vieux jours.

La personne qui marchait immédiatement après M. le maire et qui, au besoin, le suppléait était le premier adjoint M. Loiron.

Il exerçait la profession d'herboriste.

C'était un grand diable, maigre, avec une figure pointue, en lame de couteau ; il avait deux petits yeux gris que l'on ne pouvait jamais fixer tellement ils étaient mobiles ; sa barbe, d'une couleur indéfinissable, qu'il portait en collier à la façon des boues, lui donnait un aspect un peu attrayant.

Le maire professait des opinions très avancées ; c'était un pur. M. Loiron était un républicain de la veille, on pourrait même dire du matin, ou plutôt de l'heure. Bonapartiste sous l'empire, il était devenu conservateur et clérical après la guerre. A l'époque de ce récit, après avoir été boulangiste, il s'était rallié à l'opportunisme, le regard tourné vers le parti socialiste.

Chauborgny possède un cours d'eau, la ville s'étant agrandie en suivant les bords de la rivière, le besoin d'un deuxième pont se faisait sentir.

Deux projets étaient en présence.

Le premier consistait à contracter un emprunt et à construire le pont aux frais de la ville ; dans le deuxième, il était question de céder l'entreprise à une compagnie parisienne qui se chargeait de tous les débours, à la condition d'exercer un droit de péage pendant une période de quatre-vingt-dix-neuf ans ; après ce laps de temps le pont appartenait à la ville.

Au conseil municipal, le vétérinaire avait combattu ce dernier projet.

—Les droits de péage avaient fait leur temps, disait-il ; ils entravaient le commerce, étaient une gêne pour la circulation, La ville devait construire le pont ; il était plus équitable de répartir les frais sur tous. La compagnie allait réaliser des bénéfices énormes ; la concession était trop longue, autant dire une concession à perpétuité.

Les conseillers timorés et ils étaient nombreux, reculaient devant un nouvel emprunt, la ville était déjà endettée. Ils penchaient pour la concession. Cependant, les voix se balançaient à peu près.

Le maire ne s'était pas encore prononcé. Au fond il sentait que le vétérinaire avait raison, mais il ne l'aimait pas ; il lui en coûtait de partager son avis.

Alors qu'il exerçait encore sa

profession ne s'était-on pas avisé de charger l'Esculape de la gent animale de l'inspection de l'abattoir. Famoïn avait eu l'indélicatesse de lui refuser quelques-unes de ses bonnes vaches phtisiques qui rapportaient cinq cents pour cent.

Il ne lui avait jamais pardonné.

Les choses en étaient là, lorsque le représentant de la compagnie parisienne arriva à Chauborgny ; il avait pour mission de hâter la décision du conseil municipal, et surtout celle de rendre ce dernier favorable aux desseins de ses patrons. Il assista à une séance du conseil ; à la sortie, il accosta le maire. A brûle pourpoint, il lui donna à entendre qu'il était chargé de lui faire des offres s'il voulait exercer une pression sur l'opinion des conseillers indécis.

Aux premiers mots, Riblard, dans son indignation, eut un haut-le-corps ; puis il dissimula.

Il fit semblant d'entrer dans les vues du Tentateur, il lui donna rendez-vous pour le lendemain, chez lui.

C'était pour mieux le pincer !

Enfin il en tenait un de ces agioteurs sans vergogne, de ces coquins qui ont fait de la France une caverne de voleurs ; corruption de fonctionnaire : six mois de prison. Il allait en cuire au Parisien ; on allait voir de quel bois il se chauffait. D'un autre côté, son désintéressement ne manquerait pas de le peser devant les électeurs ; sa réélection était assurée.

Il se rendit chez le premier adjoint ; il lui conta l'affaire. Il fut convenu que ce dernier se cacherait dans un placard, et qu'il apparaîtrait dès que le suborneur aurait fait ses offres.

Le lendemain, l'adjoint exact au rendez-vous se rendit chez le maire qui le fit entrer tout de suite dans une armoire. Loiron, vu sa grande taille fut obligé de se plier en deux.

—On n'est pas bien là-dedans, geignait-il en faisant force grimaces.

—Un mauvais moment est bientôt passé, dit le maire, cela se tassera ; songez que nous allons nous couvrir de gloire et il ferma l'armoire.

A peine avait-il mis sous clé le premier adjoint que le représentant de la Compagnie parisienne demanda à lui parler.

Ce jeune homme avait bonne mine. Il était correctement vêtu de noir ; il n'avait pas l'air du tout d'un tripoteur. A Chauborgny, les gens d'affaires véreux portaient des habits râpés, des lunettes ; il était repoussant. Le Parisien était pimpant, proprement mis ; sa démarche était assurée, un monocle encadrait son oeil droit, un sourire moqueur errait sur ses lèvres.

Il s'exprimait avec beaucoup de facilité.

—Eh bien, monsieur le maire, avez-vous réfléchi à notre proposition ? demanda-t-il

—Faites connaître vos offres.

—Les voici.

—Nous vous écoutons.

Le représentant se retourna.

Le maire répara sa bévue.

—Je vous écoute, dit-il.

—C'est que la compagnie ne m'a donné des fonds que pour un, reprit le représentant. Voici : La compagnie est ronde en affaires. Si nous avons la concession, je suis chargé de vous offrir cent mille francs.

En entendant le chiffre, le maire tressaillit, un gémissement sortit

## De l'Eczema depuis 10 ans. — un échantillon la soulage.

Lisez-vous les lettres hebdomadaires de Canadiens ayant souffert de maladies de la peau et, qui racontent de quelle manière ils furent soulagés ?  
Voici un extrait d'une lettre de Mme. Henry Harvey, de Black Lake, P.Q. Ecrivez-lui, si vous le désirez.  
"J'ai pendant dix ans de l'eczéma de la face. Je fus traitée sans résultats par les médecins. Un seul échantillon de D.D.D. suffit à m'en débarrasser, etc."  
C'est en mangeant le pouding que l'on constate s'il est bon. Lorsqu'une ordonnance pour les maladies de la peau reçoit des lettres analogues de toutes les parties du Canada, c'est sûrement assez pour convaincre les plus sceptiques.  
Elle soulage immédiatement la démangeaison. Faites aujourd'hui même l'essai d'une bouteille de D.D.D. sur la foi de notre garantie catégorique. \$1.00 la bouteille. Faites aussi l'essai du savon D.D.D.

## D.D.D.

La lotion pour les maladies de la peau  
Eiz. D. St-Onge  
Pharmacie St-Hyacinthe  
Pharmacie du Dr J. A. Collette

FAITES FAIRE VOS IMPRESSIONS  
A L'IMPRIMERIE YAMASKA

## COTTAGE A VENDRE OU A LOUER

Joli cottage de 11 pièces reconstruit en neuf, sur le boulevard Girouard, près de la propriété de Mme Cooke.

Le plus beau site de la ville Terrain sur la rivière avec quai en béton. Chauffage central à l'eau chaude. Bain et électricité.

Toutes les pièces du rez-de-chaussée avec planchers en bois dur. Parterre de 45 pieds par 50 sur la façade, planté d'arbres d'ornement Portique, porche et véranda spacieuse avec vue sur la rivière et 1<sup>er</sup> Parc Côté.

Une occasion unique pour une famille désirant avoir une très jolie résidence à bonnes conditions.

jno

BUREAU et RESIDENCE  
74 ST-DOMINIQUE  
Téléphone Bell 92

WILFRID AMYOT  
REPRESENTANT DE LA  
NORTH AMERICAN ASSURANCE  
SUR LA VIE

PERCEPTEUR de la  
CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE  
La plus forte et la plus ancienne Société de Rentes  
Viagères du Canada

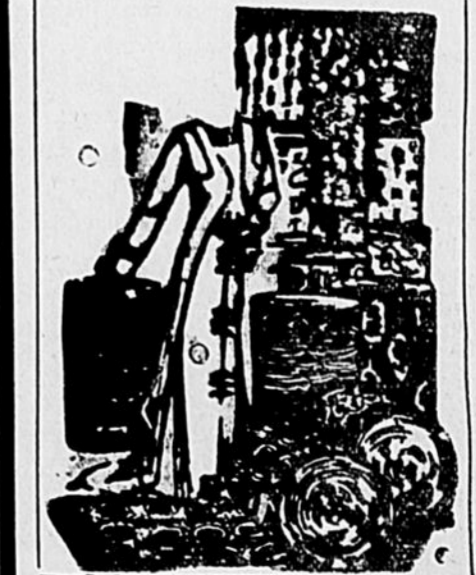
Voulez-vous devenir rentiers pour le reste de vos jours ? Soyez membres de la  
CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Tous renseignements fournis sur demande par W. Amyot  
ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE  
A VENDRE OU A ECHANGER.  
ST-HYACINTHE

## Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE  
Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or gaudis des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



## Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.  
Nous attirons votre attention sur nos Tapis touilains de la marque "MA-PLÉ LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme contour et durabilité.  
Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA  
BERGERON & SICOTTE  
ST-HYACINTHE

de l'armoire ; les deux compères n'avaient jamais supposé que le pot-au-vin serait aussi élevé.

Je vous ferai remarquer, ajouta le représentant, qu'en acceptant vous n'occasionnez de tort qu'à vos administrés, si vous refusez, c'est à vous que vous nuirez.

Il tira une feuille de papier.

—La marche est très simple. Voici un acte par lequel nous nous engageons à vous verser cent mille francs. Nous allons le signer tous les deux. Quand l'affaire sera conclue, je vous remettrai un chèque sur la Banque de France et nous brûlerons le petit papier.

Pour toute réponse, le maire ouvrit l'armoire ; l'adjoint, pâle, à moitié suffoqué, apparut. Il avait une mine si grotesque que l'envoyé éclata de rire.

—Vous êtes deux, dit-il, eh bien ! vous partagerez.

—Cessez vos plaisanteries, dit le maire, très digne. Monsieur est un témoin ; vous êtes pincé.

Vous apprendrez à vos dépens que le maire de Chauborgny, n'est pas à vendre.

Le Parisien le regarda en face, il eut un sourire d'incrédulité.

—N'aggravez pas votre situation jeune homme, ajouta l'adjoint sur un ton conciliant.

—Vous ne sortirez d'ici qu'entre deux gendarmes, reprit le maire. En attendant, entrez dans cette pièce, nous allons délibérer sur votre sort.

—C'est cela, délibérez, moi je ne demande que ça, dit l'homme d'affaires en se retirant dans la pièce que lui désignait le premier magistrat de la ville. Après tout, si vous êtes des imbéciles, ce sera comme vous voudrez.

Le maire et l'adjoint étaient seuls.

Le silence se fit.

Le maire le rompit le premier:

—Nous les tenons, voulez-vous dire, reprit l'adjoint en lorgnant la feuille de papier restée sur la table.

—Le cas est grave, dit le maire.

Il se fit un nouveau silence. Ils s'observaient tous les deux ; on eût dit qu'une pensée secrète, la même, les envahissait.

—Il ne faut pas exagérer les choses, dit enfin l'adjoint. Voyons, vous ne voudriez pas envoyer ce jeune homme aux travaux forcés ! La main sur la conscience.

—C'est vrai, dit le maire. Loiron vous êtes un homme de bon conseil, je l'ai toujours remarqué. Il est évident qu'il y a corruption.

—Oh ! corruption... dit l'adjoint, il y a tout au plus... n'exagérons rien.

—Que faut-il faire ? demanda le maire.

—Il faut réfléchir, répondit Loiron, et prendre un parti qui ne fasse de tort à personne.

—Très bien ! cela. Voilà mon avis : ne faire de tort à personne.

—Autre chose, reprit l'adjoint. Si nous poursuivons, cela fera un bruit du diable ; on verra de la concussion partout ; cela produira un très mauvais effet.

—Il faut éviter cela, dit vivement le maire.

—Cela va faire un scandale, continua l'adjoint.

—Pas de scandale ! s'écria le maire, voilà mon principe.

—Et ne pas troubler l'ordre ajouta le maire.

—Plus je réfléchis, reprit l'adjoint, plus je suis convaincu que la

compagnie n'a pas voulu nous froisser. Elle a bien fait les choses.

—S'il ne s'agissait que de quelques billets de mille francs, oh alors...

—Cela se fait partout, dit l'adjoint, c'est en quelque sorte... comment pourrai-je dire... une politesse.

—C'est vrai, dit le maire ; je me suis emballé, je ne sais pas pourquoi.

—En n'acceptant pas, nous commettrions une grossièreté envers la compagnie. Ils nous prendraient pour des provinciaux !

—Oh ! que c'est bien cela ! s'écria le maire.

—Savez-vous ce que l'on dirait, Riblard ? On dirait que nous avons fait des manières parce que l'on ne nous avait pas offert assez.

—Et l'on suspecterait notre honorabilité.

Il faut appeler le jeune homme et signer le papier. Voilà mon avis, dit l'adjoint.

—Oui, dit le maire, que tout ceci reste entre nous.

Il rendit la liberté au prisonnier,

—Entrez, monsieur, dit-il avec bonhomie. Nous avons délibéré. Nous ne voulons pas faire de bruit. Il nous répugne de faire intervenir la justice. Afin d'éviter tout scandale, nous allons signer tous les trois.

—Je savais bien ! dit le représentant : le tout est de s'entendre. Jamais la compagnie n'a voulu acheter personne. C'était une offre gracieuse.

—Une politesse, ajouta l'adjoint, une simple politesse.

—Parfaitement, opina le représentant,

—Pas autre chose, dit le maire en passant la plume à son collègue.

Le soir, monsieur le maire en se déshabillant pour se mettre au lit, semblait tourmenté par un remords.

Ce n'était qu'un regret ; il s'en exprima à sa femme.

—Herminie dit-il tout à coup, ai-je été bête de convoquer l'adjoint !

—C'est comme si ce grand flandrin nous avait pris cinquante mille francs dans notre poche ! répondit madame la maîtresse en poussant un gros soupir.

EUGENE FOURRIER

### La température du mois de mars est dangereuse pour le bébé

Notre température canadienne du mois de mars—une journée le temps est beau, mais humide, le lendemain il fait froid et le temps est orageux—est extrêmement dangereux pour le bébé. Les conditions climatiques forcent les mères à garder les tout petits à la maison. Ceux-ci sont souvent renfermés dans des chambres surchauffées, mal ventilées et contractent des rhumes qui ruinent tout leur organisme. Pour les protéger contre ces rhumes et conserver le bébé en santé jusqu'à ce que de plus beaux et meilleurs jours arrivent, une boîte de pastilles Baby's Own devrait être gardée à la maison et de temps en temps on devra en donner une dose au bébé pour tenir son estomac et ses intestins en parfait état de fonctionnement. Ces pastilles sont un doux mais complet lax-

atif, qui ne manque jamais de régler l'estomac et les intestins, soulageant ainsi des rhumes et des fièvres bénignes et tenant le bébé en santé. Les pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la maille à 25 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

### VERS L'OUEST CANADIEN

Train rapide de Montréal pour Winnipeg, Calgary, Edmonton et la Colombie Anglaise et les endroits intermédiaires.

Départ de Montréal, Gare Windsor, 10.15pm tous les jours. Excellent service de wagons-lits, wagons à compartiments et wagon-restaurant.

Pour billets et informations adressez-vous à J. E. Morin, agent pour la ville, 23½ Rue Laframboise St-Hyacinthe, Qué.

### DR PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES  
du NEZ et de la GORGE

255 rue Sherbrooke Est,  
Tel. EST 5684 Montréal.

### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Mouvements des trains

#### VERS L'EST

9.50 a. m. et 9.48 p. m. tous les jours pour Richmond, Sherbrooke et Portland ; Québec [par le Pont] 9.50 a. m. excepté le dimanche, 9.48 p. m. tous les jours ; 5.44 p. m. excepté le dimanche, pour Richmond, Sherbrooke et Island Pond Québec (par le pont.)

Les trains locaux venant de Montréal arrivent à 1.30 p. m. tous les jours et 6.45 p. m. excepté le dimanche

#### VERS L'OUEST

5.42 a. m., 5.28 p. m. tous les jours, 7.13 a. m., 10.40 a. m., 2.36 p. m. excepté le dimanche ; 8.00 p. m. le dimanche seulement ; Montréal et les gares intermédiaires.

Raccordements commodes à Montréal avec les trains pour Boston, New York, Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago (par l'International Limited)—le plus beau train du Canada, aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest Canadien.

On peut se procurer ici même, des billets directs ; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

### MORIN & MORIN

Notaires

et

AGENTS d'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la loi des faillites

159 rue Girouard

SAINT-HYACINTHE

René Morin Henri Morin

 **LIVRE** sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co. Inc. 123 West 24th Street New-York U. S. A.

### Sénilité Préaturée

Le célèbre Dr. Metchnikoff, une autorité sur la sénilité préaturée, dit qu'elle est "causée par des poisons engendrés dans les intestins." Lorsque votre estomac digère bien sa nourriture cette dernière est assimilée sans former de matière empoisonnée qui est la cause d'une sénilité préaturée et qui abrège votre vie. Réglez votre digestion en prenant de 15 à 30 gouttes de Sirop Seigel, après les repas. 10



Si vous Souffrez du

### RHEUMATISME

Lumbago. Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit endolori et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand-mère faisait usage. Rien ne peut l'égaliser. En vente partout

**MINARD**  
TRIOMPHE DE LA DOULEUR  
Yarmouth, N.E. (F.G.)

### J. S. Beaudet

Notaire.

Argent à prêter, — Assurances,

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE F. Q.

—6-18

### "Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année... \$1.50

Ailleurs au Canada... 1.00

3c LE NUMERO

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré marchands de journaux.

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS  
Tél. Bell 141

Bureau à Montréal ch. 86, 97 ST-JACQUES  
Tél. Main 556

### Phaneuf & Poirier

AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis.

6jno

GRAND CHOIX DE  
Tapis, Prélarts, Portières  
et Rideaux  
Chez  
**EUG. L. DESAUTELS**  
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

**ENCOURAGEONS  
LES NOTRES**

INCONTESTABLEMENT  
LE REINE DES BIERES

**MOUSSEUSE NUTRITIVE  
STIMULANTE**


DEMANDEZ-LA PARTOUT

**Le Porter Champlain**

EST  
RECONNU

COMME LE MEILLEUR  
RECONSTITUANT

**LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITEE  
QUEBEC**



Abonnez vous au "Clairon" le véritable organe libéral.

**EN VENTE A NOTRE BUREAU**

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des  
**AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.**

**Pancartes de tous Genres  
SUR PAPIER ET SUR CARTON**

Feuilles de Rôles, Blancs de Liste lectorale  
et Autres Formules pour Rayer  
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale.

Salle pour Parties de Cartes, Sauteries, Soirées de Familles,  
Enterrement de Vie de Garçon, Etc

**A LOUER A LA SOIREE**

Usage du Piano, Phonographe, Etc., Inelus dans  
le Prix de Location

**CLUB MONTCALM,**  
181 CASCADES

S'ADRESSE au gérant M. MORROW, ou  
à M. B. CLAPIN, président.

Fêtes Légales

Le Vendredi Saint et le lundi de Pâques, étant jours de fêtes légales, seront chômés par les employés des postes, c'est-à-dire que le Vendredi Saint, il n'y aura pas de distribution faite par les facteurs, cependant que le lundi de Pâques, il n'y aura qu'une distribution faite dans l'avant-midi. Par contre, ces deux jours, l'on pourra réclamer ses lettres ou effets en s'adressant au guichet de la distribution générale au bureau de poste, entre neuf et dix heures de l'avant-midi, et cinq et six heures de l'après-midi.

ON DEMANDE

On demande un tailleur d'expérience, s'adresser à

MAPLE LEAF OVERALL jno 42 1/2 Mondor. Ville

Salon de Modes

Madame A. Fontaine tiendra son exposition de chapeaux de printemps dans la bâtisse du Grand Hôtel, rue Mondor. Cette exposition s'ouvrira le mercredi 28 mars pour se continuer les jours suivants. Le public est invité à venir voir ce qu'il y a de plus nouveau pour la saison.

POURQUOI TANT DE FEMMES SOUFFRENT EN SILENCE

Elles ne réalisent pas que leur mal est dû à l'impureté du sang.

Une femme a besoin d'un remède reconstituant le sang régulièrement, simplement parce qu'elle est une femme. De l'âge mûr à l'âge moyen, la santé de toute femme dépend de son sang. Si son sang est pauvre, elle est faible, languissante, pâle et nerveuse. Si l'approvisionnement de sang est irrégulier, elle souffre de maux de tête et de dos et quelques femmes en sont venues à s'attendre à ces souffrances et à les endurer en silence. Elles ne réalisent pas que si la provision du sang est gardée riche et pure, leurs maux disparaîtront, mais tel est le cas. Dans la vie de toute femme, un remède tonique enrichissant le sang est nécessaire et dans ce but rien ne peut leur aider autant que les Pilules Roses du Dr Williams, lesquelles agissent directement sur le sang, fournissant les éléments nécessaires pour le rendre riche et pur. Mme S. J. Watts, Kingston, Ont., raconte comme suit son expérience avec ce remède. "Ma première expérience avec les Pilules Roses du Dr Williams fut lorsque j'avais environ dix-sept ans et que j'étais élevée au Collegian Institute, je devins très épuisée et ne pouvais monter l'escalier sans me reposer à mi-chemin. Finalement je dus quitter l'école et malgré tout ce que l'on fit pour moi, il n'y eut pas de soulagement avant que j'eus commencé d'employer les Pilules Roses du Dr Williams, par l'emploi de ce remède je devins en santé et forte. Mon expérience suivante avec ce remède fut quelques années plus tard, après mon mariage, après la naissance de mon garçonnet, je ne repris pas de force, comme je l'aurais voulu, aussi je commençai de suite à prendre de nouveau les Pilules Roses du Dr Williams. J'en pris tout le temps que je nourris mon bébé et vous auriez dû voir le gros bébé qu'il était et comme j'étais de nou-

veau en santé. Quand je me sens un peu épuisée, le Pilules Roses du Dr Williams sont mon tonique et je les recommande fortement aux jeunes filles qui grandissent et à toutes les femmes". Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cts la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

L'EXPOSITION DE VOLAILLES

LISTE DES PRIX

Suite

Nous reprenons, cette semaine, la publication de la liste de ceux qui ont mérité des prix, lors de la dernière exposition de volailles qui eut lieu à St-Hyacinthe, et que nous avions été forcés d'interrompre pour quelques semaines. Nous espérons que ce retard involontaire à publier cette liste n'aura offensé aucun des exposants méritants.

Rhode Island Rouge Toutes Variétés Prix : 1er, E. Stuart, 2ème, H. S. Wright.

Cochets Prix : 1er, 2, 3, 4 et 5èmes, A. S. Comeau.

Poules Prix : 1er et 2ème, H. S. Wright.

Poulettes Prix : 1er, H. S. Wright, 2ème et 3ème, E. Stuart.

Orpington Fauve Prix : 1er, R. Jolicoeur, 2ème, J. Beuregard, 3ème, R. Jolicoeur.

Cochets Prix : 1er, R. Jolicoeur, 2ème, J. A. Comeau, 3ème, Jos Beuregard.

Poules Prix : 1er, 2 et 3èmes, J. Beuregard, 4 et 5èmes, R. Jolicoeur.

Poulettes Prix : 1er, 3 et 5èmes, R. Jolicoeur 2 et 4èmes, J. Beuregard.

Orpington Blanche Poules Prix : 1er, 2, 3, 4 et 5èmes, A. S. Comeau.

Poulettes Prix : 1, A. S. Comeau.

Leghorn Brune, C. S. ; C. D. Coqs Prix : 1er, O. Moreau, 2ème, D. Mongeau.

Cochets Prix : 1er, S. Benoit, 2ème, O. Moreau, 3 et 4èmes, D. Mongeau.

Poules Prix : 1er, 2, 3, 4 et 5èmes, S. Benoit.

Poulettes Prix : 1er et 2ème, D. Mongeau, 3, 4 et 5èmes, S. Benoit.

Leghorn Toutes Variétés Coqs Prix : 1er, A. Maheu, 2ème, A. Roy.

Cochets Prix : 1er et 2ème, A. Roy.

Poules Prix : 1er et 2ème, A. Roy, 3, 4 et 5èmes, A. Maheu.

Poulettes Prix : 1er, 2 et 3èmes, A. Roy.

Minorque Noir, C. S. ; C. D. Poules Prix : 1er, 2, 3, 4 et 5èmes, A. S.

Ete Mesdames, J'ai le plaisir de vous annoncer mon ouverture de modes qui aura lieu le 28 mars et les jours suivants, où vous trouverez les dernières nouveautés. Espérant être honorée de votre visite, Je demeure votre dévouée Mlle A. P. Petit Rue Cascades St-Hyacinthe

Comeau.

Poulettes Prix : 1er, 2, 3, 4 et 5èmes, A. S. Comeau.

Ancona, C. S. ou C. D. Poulette Prix : 1er, 2, 3, 4 et 5èmes, A. S. Comeau.

Cormick Toutes Variétés Coqs Prix : A. S. Comeau

Cochets Prix : 1er, 2 et 5èmes, H.S. Wright, 3ème, R. Jolicoeur, 4ème, A. S. Comeau.

Poules Prix : 1er et 4ème, H. S. Wright, 3et 5èmes, A. S. Comeau, 2ème, R. Jolicoeur.

Poulettes Prix : 1er, 2, 4 et 5èmes, H. S. Wright, 3ème, R. Jolicoeur.

Cochin Fauve Poules Prix : 1er, 2, 3, 4 et 5èmes, A. S. Comeau.

Andalouse et Espagnole Poules Prix : 1er, 2, 3 et 4èmes, A. S. Comeau.

Hambourg Doré Coqs Prix : V. Roy.

Poules Prix : 1er, 2, 3 et 4èmes, V. Roy.

Poulettes Prix : 1er et 2ème, V. Roy.

Polonaise Non Loupe Bl. Poules Prix : A. S. Comeau.

Combattants Toutes Variétés Coqs Prix : 1er, 2, 3 et 4èmes, L. Benoit.

Cochets Prix : 1er, 2, 3 et 4èmes, L. Benoit.

Poules Prix : 1er, 2, 3 et 4èmes, L. Benoit.

Poulettes Prix : 1er, 2, 3 et 4èmes, L. Benoit.

(suite au prochain numéro)

Automobiles DODGE BROTHERS

SEDAN \$1850.00 COUPE \$1550.00 TOURING \$1360.00

J'ai tous les modèles en magasin au No 14 rue Laframboise.

René Ducharme 23-30m6-13a

Recettes Pratiques MOYEN DE FAIRE DE L'ARGENT Secrets de Commerce

donnant les plus récentes formules et méthodes en usage dans les différentes industries manufacturières Commode pour le manufacturier déjà établi, mais spécialement préparé et particulièrement de valeur pour le commençant et ceux à la recherche d'un commerce indépendant et profitable. Des centaines de suggestions.

Les différents sujets traités sont: Les poudres à pâte, les bières, les breuvages de toutes sortes, les noirs pour harnais, chaussures, etc, les eaux pour laver, comment faire le bon cidre et le conserver, comment ramasser les oeufs et les préserver, la fabrication de l'alcool, des vins, des melasses, des betteraves, du grain, des patates, etc, la purification et la rectification des alcools, la fabrication du brandy, des rhum, du whiskey, etc, la nourriture de volailles, les sauces, remèdes pour les cheveux, les liniments, es lencres, les peintures lumineuses, les conserves au vinaigre, les savons, le tonnage, les vinaigres, le butin imperméable, le papier, les murs, etc, les vins les levures de bière, la levure comprimée, le catsup aux tomates, et plusieurs autres moyens de faire de l'argent. Vous ne pouvez pas vous passer de ce livre. Prix \$2.00 avec votre commande, frais de poste payés.

gre, les savons, le tonnage, les vinaigres, le butin imperméable, le papier, les murs, etc, les vins les levures de bière, la levure comprimée, le catsup aux tomates, et plusieurs autres moyens de faire de l'argent. Vous ne pouvez pas vous passer de ce livre. Prix \$2.00 avec votre commande, frais de poste payés.

The Pratical Receipt Book Co. Halifax, Canada. P. O. Box 280 23-30m 6-a

Comment on Augmente les Ventes de Farine, Grains et Avoine par Longue Distance

Extraits de récents rapports: "Je me sers entièrement du Longue Distance dans mon commerce (Foin et Grains). Les ventes se font plus vite et à meilleur marché qu'en voyageant. Depuis hier j'ai vendu 2 chars de grains." "J'ai vendu 10,000 sacs de jute et touché une commission de \$100.00 avec \$2.80 de frais pour appels de L. D." "J'ai vendu entre \$10,000 et \$11,000 de marchandises à 3 clients et cela ne m'a coûté que 45 cents en Longue Distance—le prix de deux bons cigares." "Nous prenons régulièrement les commandes de nos clients par Longue Distance avant de placer un ordre pour un char complet." "Nous prenons les frais de Longue Distance à notre charge quand nos clients nous téléphonent leurs commandes." Permettez-nous de vous démontrer l'application du Longue Distance à vos propres affaires.

Gérant THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

LA SCIENCE ET L'INDUSTRIE AIDENT L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE



Comme exemple de la co-opération de la science et de l'industrie en vue d'aider au triomphe final des alliés, il est intéressant de noter le fait que Sir Thomas White, K.C.M.G., Ministre des Finances, a enregistré un Record à "La Voix de son Maître" dans le but d'informer directement de vive voix le Public Canadien de la nécessité du Second Emprunt de la Victoire. C'est ainsi que la Science a permis au Ministre des Finances de faire entendre sa voix simultanément dans des milliers de places et dans toutes les parties du pays. L'illustration nous montre Sir Thomas "pris sur le vif" au moment où il enregistre son appel spécial sur un record aux Laboratoires de la Berliner Gramophone Company, Limited, Montréal.

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES

Chambre à louer Dames et Demoiselles trouveront toujours de très belles chambres à louer, à de bonnes conditions, chez M. Léopold Reeves, coin des rues Bourdages et Cascades. Ces chambres sont pourvues de toutes les commodités. Un très bon règlement dans la maison. L'endroit idéal pour avoir une chambre. jno

A LOUER Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon. jno

LOGEMENTS A LOUER dans la maison de Dame Georges Joseph Grégoire, rue Cascades. S'adressez à J. O. Beuregard, avocat. jno

Terre à Louer Une belle terre à louer, 14 arpents, dans la paroisse Notre-Dame de St-Hyacinthe, pourvue de couches-chaudes pour un jardinier. Bonnes conditions. S'adresser au bureau du Clairon, ou à M. Saül Cadorette, St-Hyacinthe. jno

A LOUER Logements de quatre et six appartements situés sur les rues Cascades et St-Dominique. S'adresser au No 28 rue Bourdages. jno

LOGEMENT A LOUER Un très beau logement, 8 appartements avec système de chauffage et muni de toutes les améliorations modernes, et pourvu aussi d'un garage, à La Providence, No 74 rue St-Pierre, ancienne maison de M. Racicot. Pour informations, s'adresser à J. A. Bélanger, 3 rue du Palais, ou 74, St-Pierre, La Providence. jno

TERRAINS A VENDRE Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à : MADAME L. B. COUCKE, 368 rue Girouard. jno

TERRE A VENDRE Une terre de 156 arpents, bien bâtie, avec sucrerie de 3000 vaisseaux possibles, dans le quatrième rang de St-Charles. Pour prix et conditions, s'adresser à Napoléon Guilbert, St-Charles, ou à T. D. Bouchard, au bureau du Clairon. jno

Propriété à Vendre M. Bouchard, ayant acheté un terrain pour se construire une nouvelle résidence, offre en vente la jolie propriété à deux logements qu'il occupe actuellement, à l'angle des rues Girouard et Larocque

TERRE ET ROULANT A VENDRE Terre et roulant de ferme à vendre. Le tout en parfait ordre, dans le huitième rang de St-Théodore d'Acton. Conditions faciles et prise de possession immédiate. S'adresser à J. O. Beuregard, avocat, St-Hyacinthe. jno

A VENDRE Magnifique gramophone ainsi que des records à vendre. S'adresser au No 171 rue Cascades.

## ETAT CIVIL

### Cathédrale

#### BAPTEMES

Mars 13—Joseph, Marcel, Forrest, fils de Georges-Wilfrid Lorange et de Olivine Robitaille. Parrain et marraine, Frank Lorange et Stella Lorange.

" 16—Joseph, André, Lionel, fils de Pierre Lefebvre et de Rose-Alma Lapiere. Parrain et marraine, Lionel Lapiere et Irène Lépine.

" 16—Marie, Fernande, Fleurette, fille de Elie Brodeur et de Anna Berthiaume. Parrain et marraine, Valmore Brodeur et Léa Surpranant.

" 18—Marie, Madeleine, Marthe, fille de Hector Ménard et de Isabelle Mercure. Parrain et marraine, Théophile Ménard et Rose-de-Lima Gervais.

#### SEPULTURES

Mars 15—Victor Cadorette, veuf de Marie-Louise Auger, 51 ans.

" 15—Lucie Girouard, dite Soeur Lucie, des Soeurs de la Charité, fille de feu Pierre Girouard et de feu Vitaline Decelles, 58 ans.

" 15—Gérard Scott, fils de Ephrem Scott et de Emma Girard, 6 semaines.

" 19—Joseph Gaudet, époux de Marie-Anna Fleurant, 74 ans.

" 19—Bénoni Labonté, époux de Héloïse Dupaul, 88 ans.

" 20—Marie-Françoise Labonté fille de Omer Labonté et de Léa Laliberté, 6 semaines.

### Paroisse Notre-Dame

#### BAPTEMES

Mars 14—Marie, Dorilla, Yvonne, fille de Adélar Fontaine et de Stella Barry. Parrain et marraine, Arthur Bergeron et Dorilla Masé.

" 16—Marie, Gisèle, Yolande, fille de Henri Sicotte et de Henriette Lalime Parrain et marraine, Auguste Sicotte et Florina Tétrault.

" 19—Marie, Georgette, Fabienne, fille de Joseph Masé et de Aurore Déhaye. Parrain et marraine, Auguste Plamondon et Arzèle Fontaine.

#### SEPULTURES

Mars 15—Céline Daigle, épouse de Charles Casavant, 82 ans

" 15—Justine Bélanger, épouse de feu Salomon Lemoine, 75 ans.

" 15—Denyse Girouard, fille de Adrien Girouard et de Rose-Anna Gendron, 3 jours.

#### Plombiers Sanitaires

M. Chevrette, plombier sanitaire qui était en société avec M. Girard avec boutique au No 33 rue Ste-Anne, vient de s'associer, après avoir rompu avec M. Girard, M. Côté, un autre plombier sanitaire bien connu. Leur boutique reste sur la rue Ste-Anne au No 33.

MM. Chevrette et Côté sont po-

seurs de fournaies à l'eau chaude et à la vapeur, haute et basse pressions, et comme spécialité, ils font l'installation des systèmes de chauffage pour églises et communautés. Ils soudent aussi à l'oxygène. Tous deux sont reconnus comme de très bons plombiers qui méritent d'être encouragés.

## LA PASSION

### OU DE LA CRECHE A LA CROIX

A l'occasion de la Semaine Sainte, la direction du théâtre Corona a cru que ce serait rencontrer le désir de tous ses clients en lui fournissant l'occasion de voir le plus grand photodrame religieux qui soit : La Passion.

Inutile de dire ce que représente ce film dont tout le monde a entendu parler et connaît le sujet. Inutile aussi d'insister pour inviter le public à suivre les représentations auxquelles ce drame sera représenté. Partout où l'on a annoncé La Passion, on a vu les foules affluer aux théâtres, et il en sera certainement ainsi à St-Hyacinthe.

Mais que l'on remarque bien que ce sublime photodrame sera représenté dimanche en matinée, et dimanche, lundi et mardi en soirée, les 25, 26 et 27 mars courant, et cela en plus des programmes réguliers pour ces jours. Et, les personnes qui auront vu La Passion une fois, le dimanche, pourront donc revenir au théâtre le lundi ou le mardi, puisqu'elles y verront un programme absolument nouveau et que l'horaire sera de telle sorte que tout le programme régulier sera montré avant le spectacle de La Passion.

#### Leclerc-Gadbois

On annonce, pour le 2 avril prochain, le mariage de M. Emile Leclerc, fils de M. et Mme Joseph Leclerc, de cette ville, à Millé Honorine Gadbois, fille de M. et Mme Georges-A. Gadbois, voyageur de commerce, aussi de cette ville. Pas de faire part.

#### Remerciements

La famille Victor Cadorette remercie sincèrement ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles.

#### La Chambre De Commerce

Mercredi, le 21 mars, avaient lieu les élections des officiers pour l'année 1923, avec le résultat suivant.

Président: M. Fabien Philie; Vice-Président: M. Maurice St-Jacques; Directeurs: MM. Maxime David, Paul Richer, C. J. Laframboise, Eugène Côté, Louis Augustin, J. L. Champagne, J. E. Lanoix, F. W. Mosely, J. E. F. Chartier, L. Barceloux, Henri St-Jacques, T. A. St-Germain.

La population connaît le travail de la Chambre et a eu l'occasion d'en apprécier les bons résultats.

Une campagne de recrutement sera immédiatement commencée qui durera jusqu'au 1er avril et tous les citoyens sont priés d'envoyer leur application comme membres.

La cotisation n'est que de \$5.00 par année, et le bien que l'on peut faire avec cette somme pour la ville de St-Hyacinthe ne se compte pas.

## LE BON REMEDE POUR L'ASTHME

Une Dame d'Ontario se Frote Simplement la Gorge et la Poitrine Avec du Vick.

C'est le dernier mot en fait de traitement des rhumes. Mettez-vous au lit et que les couvertures soient lâches autour du cou.

Toute la nuit vous respirez les vapeurs guérissantes du camphre, menthol, eucalyptus, thérébenthine, etc. L'application agit aussi comme liniment guérisseur ou emplâtre. Il est presque assuré de décoller le rhume avant le matin.

Mme J. Saunders, de 235 rue Barton, East Hamilton, Ont., dit: "J'étais ennuyée par l'asthme et par un fort rhume de poitrine, j'appliquai le Vapo Rub de Vick, le frottant bien avec les doigts et éprouvai un merveilleux soulagement. Je serais heureux de le recommander à quiconque souffrira du rhume et en cas de brûlures, comme remède de famille, il n'a pas d'égal. Je sais qu'il aidera d'autres comme il m'a aidée."

Le traitement par le Vick est spécialement bon pour les enfants et élimine beaucoup le dosage. Tous aussi bon pour coupures, brûlures, contusions, plaies et démangeaisons de la peau.

Chez tous les pharmaciens 50c le pot. Pour un paquet grandeur d'essai gratuit, écrivez: Vick Chemical Co., 344 rue Saint-Paul Ouest, Montréal, P. Q.

Quoique Vick soit nouveau au Canada il se vend remarquablement bien. Plus de 17 millions de pots employés annuellement.

#### Partie de Cartes

Le club L'Infatigable annonce pour le samedi, 5 avril prochain, une deuxième partie de cartes Whist et Cinq Cents, qui aura lieu au casino des zouaves, à huit heures du soir. Le prix des billets est de 35 cents seulement.

Nul doute que toutes les personnes qui ont pris part à la première partie de cartes donnée par L'Infatigable, dans le cours de l'hiver dernier, en ont gardé un souvenir qui les invitera à retourner à celle-ci. De beaux et de riches cadeaux seront distribués à ceux qui gagneront le plus grand nombre de parties.

En achetant une de nos marques vous serez assuré d'un service

## PROMPT LOYAL-COURTOIS

ENFIN SANS

## REPROCHE

Demandez à nos clients, et ils se feront un plaisir de vous le dire. ESSAYEZ-NOUS

Legare Auto de St-Hyacinthe Ltée

DISTRIBUTEURS  
CHEVROLET, OAKLAND, HUDSON  
ESSEX, CAMION REPUBLIC  
Frs. Jette, Dir. Gerant, Tel. 546

## LE MEILLEUR THÉ

VIENT DE CEYLAN ET DE L'INDE.  
Les différentes marques de "SALADA" ne contiennent que les meilleurs thés de Ceylan et de l'Inde.



NOIR  
OU  
VERT  
de 75c.  
la livre

# UNE SEMAINE ENCORE NOUS POURRONS INSTALLER L'ELECTRICITE DANS VOTRE MAISON AU PRIX DE \$35.

Il n'est pas possible que vous laissiez échapper cette belle occasion d'installer l'électricité chez vous—elle est d'une trop grande valeur pour votre foyer—pour le confort et la commodité de votre famille—et suivant notre mode de paiements échelonnés, le coût en est absolument modique.

4 chambre—\$35.00 ; 5 chambres—\$44.00 ; 9 chambres—\$69.50 chacun de ces offres comprenant la connexion et l'installation complète de l'électricité avec Ampoules Mazda et Abat-jours. Illuminez votre demeure d'une lumière électrique, gaie et brillante—faisant ainsi disparaître pour toujours les fatigues de la vue, les odeurs, les travaux sans fin et les dangers des lampes à pétrole.

Renseignez-vous auprès de votre voisin sur les avantages que lui procure l'électricité dans sa maison—mettez-vous alors immédiatement en communication avec notre Bureau Local et faites connaître l'offre que vous choisissez. Ce sera le placement le plus avantageux que vous puissiez faire.

### RAPPELEZ-VOUS BIEN

Chaque offre comprend Ampoules Electriques Mazda et Abat-jours.

Chaque offre comporte notre garantie d'un travail des plus compétents.

Chaque offre n'est valide que pour deux semaines

Des arrangements peuvent être faits quant au mode de paiements échelonnés.



## SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

# Lorsque je serai homme

Je réussirai dans la vie

# SI

PAPA prend une police d'assurance assez importante de la Manufacturers Life.

Il peut prendre une police à dotation qui m'aidera à suivre les cours de l'université lorsque j'aurai terminé ceux de l'école supérieure, ou il pourra m'aider à me mettre en affaires.

Il peut encore prendre une police d'assurance sur la vie de vingt paiements qui assurera l'existence de ma mère et mon éducation s'il venait à mourir avant que je sois en âge pour le remplacer.

Oui, papa, cela dépend complètement de vous. Etudiez sérieusement la question.

Voyez un de nos agents—ou servez-vous du coupons ci dessous—aujourd'hui.

# THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

Siège Social, Toronto, Canada

J'ai.....enfants, âges..... Veuillez m'enseigner comment je peux leur assurer un début dans la vie. Je suis âgé de.....ans, anniversaire le plus rapproché, et je suis assuré pour \$..... Nom..... Adresse.....

Abonnez-vous et Annoncez dans  
LE CLAIRON